

n° 11 - juillet 2018

Territoires

Portrait agricole Cantal



Un vaste volcan et ses contreforts

Le département du Cantal, dont l'ensemble du territoire est placé en zone de montagne, s'étend sur 5 700 km² et présente un relief varié :

- les franges Nord, Nord-Est et Est du département sont constituées de **plateaux élevés** (Sud-Cézallier, Margeride, Aubrac). L'altitude varie de 500 mètres à Massiac à plus de 1 300 mètres à la limite de l'Aveyron.
- la **partie centrale est constituée d'un volcan** présentant plusieurs crêtes à plus de 1 700 mètres (Plomb du Cantal, Puy Mary...) dominant des flancs abrupts.
- la partie occidentale, innervée de multiples cours d'eau, alterne plaines et collines.



Des productions agricoles largement dominées par l'élevage extensif

Ces caractéristiques géophysiques en font un **territoire très rural**, orienté vers le secteur agricole. En 2016, la surface agricole utilisée* (SAU) des exploitations s'étend sur **350 000 hectares dont 78 % de surface**

* Voir page 4

toujours en herbe. Selon le critère de la SAU, le Cantal se classe au 3^e rang des départements de la région alors qu'il n'est que le 7^e département le plus vaste. Il est en 2^e place pour la part de son territoire exploitée par l'agriculture. La prépondérance de l'herbe voue l'activité agricole à l'élevage bovin. Le Cantal n'occupe que le 8^e rang pour la valeur de la production agricole avec une production brute standard* (PBS) de 300 millions d'euros en 2010.

L'activité agricole dominante est l'élevage extensif de bovins, avec 95 % de la surface agricole constituée de surfaces fourragères. **Le lait de vache et la production de jeunes bovins destinés à l'en-**

100 %
DU DÉPARTEMENT
EN ZONE MONTAGNE

1^{ÈRE} PRAIRIE DE LA
RÉGION AVEC **47 %**
DU TERRITOIRE EN SURFACE
TOUJOURS EN HERBE

Sources : Zonage ICHN 2015 - SAA 2015

graissement ont les premières productions en valeur (80 % de la PBS et des exploitations). Elles sont valorisées au travers de la production fromagère.

Le Cantal compte près de **500 000 bovins** et occupe le deuxième rang de la région après l'Allier. Les vaches laitières sont plus particulièrement présentes sur les plateaux de l'est du département. Le reste du territoire héberge majoritairement des vaches allaitantes, souvent de race Salers ou Aubrac. Elles produisent des broutards, jeunes bovins maigres destinés à l'export pour être engraisés, principalement en Italie. Le Cantal est ainsi le premier département exportateur français.

Dans ce décor montagnard, la Châtaigneraie, au Sud-Ouest, se distingue par un éventail de productions agricoles plus large : lait, céréales, fruits (châtaigne) et élevages bovin et porcin.

L'agriculture, activité structurante du territoire

Bien que le nombre d'exploitations recule depuis plusieurs décennies (on estime à 60 le nombre d'exploitations qui disparaissent chaque année depuis 2010), l'agriculture est un secteur incontournable pour la structuration économique du territoire. Hormis autour des pôles urbains d'Aurillac, Mauriac et Saint-Flour, le secteur agricole représente plus du tiers de l'emploi total et même plus de 50 % dans de nombreuses communes.

Avec près de **10 600 actifs agricoles permanents en 2010**, qui fournissent 8 250 équivalents temps

plein (ETP), le Cantal occupe le 6^e rang des départements de la région. Le modèle de conduite des exploitations reste sur un schéma très familial. La **main-d'œuvre familiale** (chefs d'exploitation et coexploitants, aides familiaux) **concentre 92 % du travail total soit le 2^e rang** des départements de la région. A l'inverse, les **salariés permanents** fournissent moins de 400 ETP principalement dans les exploitations maraîchères des bassins de Massiac ou d'Aurillac. **Les saisonniers et les salariés en prestation de services** sont sous-représentés : 1 ETP pour 17 exploitations contre 1 pour 6 dans la région.

Un engagement inégal dans les démarches de valorisation

Le département du Cantal est bien représenté dans la production sous signes officiels de qualité avec plus du **tiers des exploitations ayant au moins une production AOP, IGP ou Label Rouge** et valorisant la production de fromages et de viandes. En 2018, le Cantal compte **7 AOP** dont 6 AOP fromagères (Fourme d'Ambert, Bleu d'Auvergne, Saint-Nectaire, Cantal, Salers et Laguiole) et **13 IGP**.

En revanche, les agriculteurs cantaliens sont **peu engagés dans les autres démarches de valorisation**. Ne bénéficiant pas d'un potentiel local de consommation important,

seuls 10 % ont recours aux circuits courts (11^e rang régional). Seule l'Artense, à proximité du bassin de vie de Bort-les-Orgues, est au-dessus de la moyenne régionale.

En 2017, l'agriculture biologique engage 294 exploitations, qu'elles soient certifiées ou en conversion. Le Cantal occupe le 5^e rang régional, avec une surface en « bio » de 20 830 ha, soit 5,9 % de la SAU. Depuis 2010, cette surface a progressé à un rythme de 14,8 % par an (10,2 % au plan régional). L'agriculture biologique concerne principalement les bovins viande (2^e rang régional) et les bovins lait (3^e rang).

Des exploitations sociétaires et de grande taille

L'espace agricole est structuré par de grandes exploitations, en particulier sur les contreforts et les plateaux d'altitude. Le département du Cantal concentre 9 % des exploitations régionales mais 12 % de la surface agricole pour une **SAU moyenne de 62 hectares soit 15 de plus qu'en moyenne régionale**.

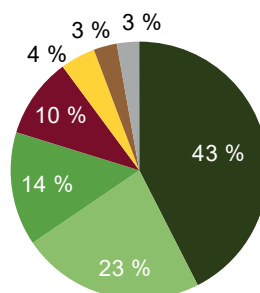
De même, la dimension économique des exploitations se situe dans la partie haute de la répartition régionale : les exploitations de taille moyenne sont majoritaires dans le département, **la moitié des exploitations dégagent une PBS supérieure à 44 500 €** soit 9 400 € de plus qu'en moyenne régionale.

5 600
EXPLOITATIONS



10 500
ACTIFS PERMANENTS
DANS LES EXPLOITATIONS
AGRICOLES

Source : RA 2010



Part des exploitations spécialisées* dans le département

- Bovins viande
- Bovins lait
- Bovins mixte
- Ovins, caprins et autres herbivores
- Grandes cultures
- Polyculture et polyélevage
- Autres

* Nombre d'exploitations spécialisées par type d'OTEX (orientation technico-économique)

Source : RA 2010

Les exploitations moyennes et grandes sont plus particulièrement présentes dans **l'élevage laitier de moyenne altitude**.

En corollaire, **la forme juridique des exploitations est plus souvent sociétaire** (plus du quart). Le Cantal est même le **premier département de la région pour la part des exploitations en GAEC***.

Une filière agroalimentaire orientée vers la production fromagère

Le Cantal se distingue par une faible présence d'industries agroalimentaires

* Voir page 4

hors artisanat commercial sur son territoire. Avec une centaine d'établissements et 1 600 salariés en 2015, le département occupe le dernier rang de la région.

Le secteur est très spécialisé dans l'industrie laitière : le Cantal occupe le 3^e rang régional pour le nombre d'emplois et le **1^{er} rang pour la production de fromages de vache (40 000 tonnes par an)**, avec une répartition homogène des établissements sur le territoire. L'emploi est très fortement concentré (93%) dans des établissements de 10 à 249 salariés (en équivalent temps plein).

PRINCIPALES PRODUCTIONS (PART DU DÉPARTEMENT DANS LES SURFACES OU LES EFFECTIFS RÉGIONAUX)

VACHES ALLAITANTES
24 %

AUTRES BOVINS
17 %

SURFACES EN HERBE
16 %

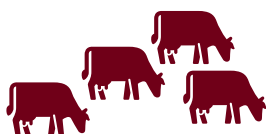
VACHES LAITIÈRES 14 %

PORCINS 7 %

OVINS 4 %

Source : SAA 2015

492 000 BOVINS
DONT
33 % VACHES ALLAITANTES
14 % VACHES LAITIÈRES



37 000 OVINS

37 000 PORCINS

Sources : SAA définitive 2015 et RA 2010

PRODUCTION EN FRANCE :

VACHES ALLAITANTES 4 %

SURFACES EN HERBE :

3 % SOIT 279 000 ha



LAIT DE VACHE PRODUIT :

400 MILLIONS DE LITRES



Sources : SAA définitive 2015 et RA 2010

FILIÈRES QUALITÉ

7 AOP DONT
6 FROMAGES

13 IGP DONT

3 AGNEAUX, 2 VEAUX
2 PORCS, 3 CHARCUTERIES

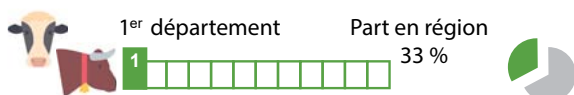


9 % DE LA SURFACE
BIO DE LA RÉGION

Sources : INAO 2017 - Agence BIO 2017

Classement des exploitations spécialisées du Cantal dans la région

Bovins mixte



Bovins viande

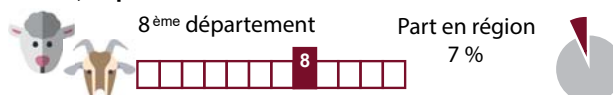


Bovins lait

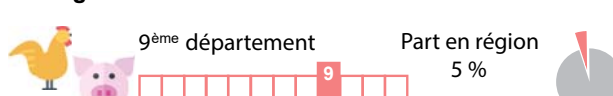


Source : RA 2010

Ovins, caprins et autres herbivores



Élevage hors-sol



Grandes cultures



Une forêt de feuillus peu étendue

Couvrant **160 000 hectares soit 28 % du territoire**, la forêt arrive loin derrière les surfaces toujours en herbe. Elle se répartit entre trois quarts de feuillus majoritairement à l'Ouest et un quart de résineux principalement au Sud, en altitude. Elle est à 83 % privée (80 % dans la région). Le département concentre 6 % du volume de bois sur pied et 6 % de la récolte commercialisée de la région. Le « taux de récolte », s'établit ainsi à 9 m³ pour 1 000 m³ sur pied (14 m³ en France métropolitaine).

Les forêts de moins de 40 ans apparaissent sous-représentées dans l'ensemble des classes d'âge présentes et ce déficit laisse présager un creux de production dans les prochaines décennies. Le dévelop-

pement de l'exploitation forestière serait propice au renouvellement de la forêt cantalienne. L'exploitation de nouvelles surfaces mais présentant une pente acceptable (inférieure à 45 %) serait possible sous réserve d'un développement de la desserte interne des massifs. Toutefois, le développement de l'exploitation forestière apparaît pénalisé par l'éloignement des unités de transformation des bois, peu nombreuses dans le département pour les résineux et situées hors du département pour les feuillus.

Un enseignement agricole attractif

En 2017, **les établissements d'enseignement agricole du Cantal accueillent seulement 1 000 élèves**

et 150 apprentis. Cependant, rapportés à la population scolaire, la part des élèves engagés dans un cursus agricole est 2,5 fois supérieure à la part régionale. L'offre de formation couvre les niveaux, allant du cycle orientation collège (niveau VI) au BTS (niveau III). Le Cantal accueille également des doctorants sur le site de l'INRA d'Aurillac, spécialisé en productions fromagères. **L'enseignement de niveau bac et plus (niveaux IV et supra) est sur-représenté** avec 82 % des élèves pour 74 % dans la région. A l'inverse, **le niveau des diplômes préparés en alternance est moins élevé** : ils sont de niveau V pour plus de la moitié des apprentis.

Benoît Fontaine

28 % DE SURFACES
BOISÉES



RÉCOLTE DE
BOIS COMMERCIALISÉE
272 000 M³ DONT

55 % DESTINÉS
AU BOIS
D'ŒUVRE



Sources : Enquêtes EXF-SRI 2016 -
IGN (campagnes d'inventaires 2011 à 2015)

**ENSEIGNEMENT
AGRICOLE**
7 ÉTABLISSEMENTS
DONT
5 ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS



970 ÉLÈVES
150 APPRENTIS

Source : DRAAF/SRFD 1/01/2017

Sauf mention contraire, les données sont issues du recensement agricole 2010.

GAEC : Groupement agricole d'exploitation en commun.

PBS : Production brute standard
Elle décrit un potentiel de production des exploitations. Les surfaces de culture et les cheptels de chaque exploitation sont valorisés selon des coefficients. Ces coefficients de PBS ne constituent pas des résultats économiques observés. Ils doivent être considérés comme des ordres de grandeurs définissant un potentiel de production hors de toute aide. La PBS « 2010 » est calculée à partir de coefficients issus de valeurs moyennes sur la période 2008 à 2012.

SAU : Surface agricole utilisée
Elle comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe et les cultures permanentes.